Programme

AVOT OUBANIM

Parachat Vayélekh 5786

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE
1 heure d'étude Parents - Enfants pédagogique et ludique

1 QUIZZ
1 Quizz hebdomadaire où les gagnants sont publiés

1 SOIREE
Une soirée organisée chaque mois dans une communauté avec des cadeaux à gagner

1 TIRAGE AU SORT
1 tirage au sort par mois pour gagner des super cadeaux

Chapitre 31, verset 14

PARACHA

Chers enfants, cette semaine, dans *Parachat Vayélekh*, nous entrons dans un **moment très spécial** de la vie de Moché *Rabbénou*. Après tant d'années à guider le peuple d'Israël à travers le désert, à affronter des épreuves, à enseigner, à aimer chaque homme, chaque femme, chaque enfant du peuple, Hachem lui dit : "Les **jours de ta mort approchent**. Appelle Yéhochoua', **présentez-vous tous les deux dans le *Ohel Mo'ed***, et Je donnerai mes ordres à Yéhochoua'."

Alors, Moché *Rabbénou* appelle immédiatement Yéhochoua', son **fidèle élève**, et tous les deux se rendent au *Ohel Mo'ed*, là où la nuée d'Hachem se manifeste, là où D.ieu parle avec ceux qu'Il aime le plus. Le *Midrach* raconte que lorsque la **nuée céleste se retire**, laissant derrière elle un silence chargé de tension, Moché *Rabbénou* se tourne vers Yéhochoua' et lui demande, d'une voix remplie d'émotion : **"Qu'est-ce qu'Hachem t'a dit ?"** Et Yéhochoua', humble et respectueux, répond simplement : "Lorsque Hachem te parlait, est-ce que je savais ce qu'Il te disait ?"

À ce moment, quelque chose explose dans le cœur de Moché *Rabbénou*. Il sent une émotion qu'il n'avait jamais pensée ressentir après toutes ces années de service et de purification : une pointe de jalousie. Et il s'écrie avec force : "**Plutôt mille morts** que d'éprouver une seule jalousie !"

Suite en page 2

PARACHA SUITE

? Ce *Midrach* nous étonne : comment Yéhochoua' a-t-il pu répondre ainsi à son Rav, Moché *Rabbénou* ?

Le *Gaon* de Vilna nous éclaire : c'est **Hachem Lui-même qui a guidé Yéhochoua'** pour qu'il réagisse de cette manière.

? Pourquoi ?

Parce que Moché *Rabbénou* avait supplié Hachem de lui permettre de **rester en vie**, même si cela signifiait qu'il devrait **devenir l'élève au lieu du maître**.

Hachem voulait que Moché *Rabbénou* ressente à quel point ce changement était difficile, douloureux. Il voulait qu'il comprenne qu'il devait **accepter de quitter ce monde** et arrêter de demander à vivre encore.

Pourtant, chers enfants, nos Sages nous enseignent une vérité étonnante : un homme peut être jaloux de n'importe quel autre homme, **sauf de son fils ou de son élève**.

? Comment se fait-il alors que Moché *Rabbénou* ait été jaloux de Yéhochoua', son élève ?

Le *Admour* de Ostrovska nous explique ce mystère : Hachem a intentionnellement placé cette petite **pointe de jalousie** dans le cœur de Moché *Rabbénou*, pour qu'il accepte enfin de mourir. Toute sa vie, Moché *Rabbénou* avait **travaillé sans relâche** sur son **caractère**, sur ses **pensées**, sur ses émotions. Mais à la toute fin, il découvre en lui cette **minuscule trace de jalousie**, et il comprend : plutôt que de vivre avec ce sentiment, mieux vaut quitter ce monde.

En ce Chabbath *Chouva*, où chacun de nous cherche à **améliorer son caractère**, à devenir meilleur, à **purifier son cœur**, rappelons-nous la douleur et l'intensité de ce moment pour Moché *Rabbénou*. Même le plus grand des prophètes, celui qui a marché avec Hachem chaque jour de sa vie, a ressenti ce pincement au cœur. Et pourtant, il a choisi de **transformer cette émotion** en acceptation et en paix.

Alors, chers enfants, inspirons-nous de Moché *Rabbénou*. Si nous découvrons en nous un petit défaut, un petit sentiment difficile, essayons de le reconnaître, de le comprendre et de le transformer pour devenir encore meilleurs. C'est ça, le vrai travail de notre cœur.

CHMIRAT HALACHONE *en histoire*

Le 'Hafets 'Haïm nous enseigne : "Celui qui **médit ou colporte perd le peu de Torah** qu'il possède." (*Kavod Chamaïm* 1)

LE CAS DE LA SEMAINE

Yéhoudit célèbre sa *Bat-Mitsva*. Elle s'apprête à demander à son amie Esther de danser avec elle, quand Naomi lui dit : "Mais non, Esther **se fatigue trop vite**, danse plutôt avec moi !"

QUESTION

Naomi a-t-elle le droit de dire cela à Yéhoudit ?

Réponse

Naomie n'a pas le droit de décourager Yéhoudit de danser avec son amie Esther en prétextant que cette dernière s'essouffle trop vite. **Révéler une faiblesse physique** - réelle ou supposée - de son prochain au risque de lui causer du tort constitue bien du *Lachon Hara'*. En effet, Esther aurait été sans doute ravie que son amie lui propose de participer à sa *Sim'ha*.

HALAKHA

Bonjour les enfants ! Dans la *Paracha Vayélekh*, nous étudions la 613e *Mitsva* de la Torah : écrire un ***Séfer Torah***. Le *Choul'han 'Aroukh* explique que cette *Mitsva* **concerne chaque Juif.** Même celui qui a déjà reçu un *Séfer Torah* de ses ancêtres a la ***Mitsva* d'écrire lui-même son propre *Séfer Torah*.** Les enfants, voyons ensemble les niveaux d'accomplissement de cette *Mitsva*.

Le **premier niveau** consiste à écrire soi-même son ***Séfer Torah***. La Guémara dit que celui qui écrit lui-même son *Séfer Torah* est considéré comme s'il l'avait reçu directement au *Har Sinaï*. Le *Nimouké Yossef* explique : dans le Ciel, on plaide en sa faveur en disant : "S'il a fait l'effort d'écrire lui-même son *Séfer Torah*, il aurait certainement eu l'effort de monter au *Har Sinaï* pour recevoir la Torah !"

Le **second niveau** consiste à **corriger un *Séfer Torah* déjà écrit.** Même s'il ne corrige qu'une seule lettre, on considère que c'est **comme s'il avait écrit tout le *Séfer Torah***. Dans le Ciel, on dit : "De même qu'il a corrigé une lettre, s'il y en avait eu d'autres, il les aurait corrigées toutes." Il est donc aussi considéré comme ayant **fait l'effort d'aller au *Har Sinaï*.**

Le **troisième niveau** consiste à **faire écrire le *Séfer Torah* par un *Sofer*** (scribe). Engager un *Sofer* pour écrire un *Séfer Torah* pour soi est aussi considéré comme si nous l'avions écrit nous-mêmes.

Le **quatrième niveau**, c'est **acheter un *Séfer Torah* déjà écrit**. Si quelqu'un achète un *Séfer Torah* entièrement écrit, sans avoir besoin d'aucune correction : selon le *Rama*, il n'a **pas accompli la *Mitsva* d'écriture**. Toutefois, le *Taz* rapporte au nom de Rachi que même dans ce cas, il a **quand même accompli la *Mitsva*, mais moins parfaitement** ; car s'il avait engagé un *Sofer* ou corrigé des lettres, il aurait accompli la *Mitsva* de façon plus complète et plus belle.

Les enfants, voyons ensemble les détails pratiques de l'écriture du *Séfer Torah*.

? Quelle main utiliser ?

Le *Choul'han 'Aroukh* dit qu'il faut écrire avec la **main droite.** Pour un **gaucher**, sa main gauche est **considérée comme sa main droite**, donc il peut écrire avec sa main gauche.

? Peut-on porter des gants ?

Le *Pit'hé Techouva* rapporte qu'on ne peut **pas porter de gants**. Même si le *Sofer* veut se **protéger du froid** ou de la saleté, il ne peut pas utiliser des gants spéciaux type mitaine dont on a coupé les bouts des doigts pour laisser passer les doigts.

? Pourquoi ?

Parce que ce n'est **pas digne de l'honneur d'un *Séfer Torah***. L'écriture doit se faire **directement**, main nue, avec le plus grand respect.

? Concernant l'intention spéciale avant d'écrire (*Lichma*, au nom du Ciel), faut-il dire quelque chose avant de commencer à écrire ?

Oui. Le *Mé'haber* (chapitre 274) explique que, avant de commencer, le *Sofer* doit prononcer : **"J'écris au nom de la *Kédoucha* du *Séfer Torah*"**, c'est-à-dire au nom de la sainteté du *Séfer Torah*. Une seule fois suffit pour tout le *Séfer Torah*. Le *Taz* ajoute que, **chaque fois que le *Sofer*** écrit le nom de D.ieu, il doit dire à voix haute : "J'écris pour la *Kedoucha* du nom de D.ieu."

? Peut-on écrire le *Séfer Torah* par cœur ?

Le *Sofer* ne peut **pas écrire le *Séfer Torah* par cœur.** Il doit avoir un **autre *Séfer Torah* devant lui**, duquel il **recopiera lettre par** lettre. Il n'a pas le droit d'écrire même une seule lettre par cœur. De plus, il doit **prononcer chaque mot avant de l'écrire**.

? Peut-on mettre un point à la fin de chaque verset ?

Non, on ne met **pas de point à la fin de chaque *Passouk*** pour le distinguer. Par contre, le *Rama* précise que le *Sofer* peut laisser un **léger espace entre chaque *Passouk*** pour bien les distinguer.

? Peut-on mettre des signes de voyelles sous les lettres ?

Non, le *Sofer* ne doit **pas ajouter les signes de voyelles** (*Pata'h, Kamats, Tséré*, etc.) sous les lettres du *Séfer Torah*. Les commentateurs expliquent que cela est interdit, afin de **préserver la sainteté et l'intégrité du texte**.

? Peut-on revendre un *Séfer Torah* ?

Non, il n'est **pas permis de revendre un *Séfer Torah***, même si on le fait parce que le *Séfer Torah* est trop vieux et qu'on veut en **acheter un plus neuf** ou parce qu'on a besoin d'argent **pour se nourrir ou subvenir à ses besoins** sans trop de difficultés.

? Y a-t-il quand même des cas où l'on peut vendre un *Séfer Torah* ?

Vendre un *Séfer Torah* ne sera permis que dans trois cas :

- pour étudier la Torah, si on a vraiment besoin de l'argent pour continuer son apprentissage.
- Pour **se marier**, si l'on n'a rien d'autre à vendre pour obtenir l'argent nécessaire à la cérémonie ou à la dot.
- Pour **payer la rançon** nécessaire pour libérer un **Juif captif**.

Traité Yoma, chapitre 8, Michna 2

MICHNA

Chers enfants, nous savons qu'à *Yom Kippour*, il est interdit de manger et de boire.

? Quelle quantité exactement est interdite ?

La Torah est très précise : il est **interdit de manger même une toute petite miette** (un *Kazaït*, la taille d'une olive) et de **boire** même une **toute petite goutte**.

? Quelqu'un a mangé ou bu pendant *Yom Kippour*, que se passe-t-il ?

La réponse est : s'il l'a fait *Béchogueg*, c'est-à-dire **involontairement** – par exemple, s'il ne savait pas que c'était *Yom Kippour*, ou s'il a oublié que manger ou boire était interdit – alors il devra offrir un *Korban 'Hatat*, un **sacrifice pour expier cette faute**.

Mais si quelqu'un a **mangé ou bu volontairement**, en sachant que c'était *Yom Kippour* et que c'était interdit, alors il est ***'Hayav Karet***, ce qui signifie que **son âme sera retranchée**.

C'est très sérieux ! Cela nous montre à quel point ***Yom Kippour* est un jour sacré** et qu'il faut vraiment **respecter ce commandement avec toute notre conscience et notre sérieux.**

Maintenant, parlons un peu des quantités de nourriture en général.

? Quelle quantité de *Matsa* faut-il manger le soir de *Pessa'h* pour accomplir la *Mitsva* de manger la *Matsa* ?

Bravo ! Il faut manger un ***Kazaït* de *Matsa*** (la taille d'une olive). Tant qu'on n'a pas mangé au moins ce volume, on n'est pas considéré comme ayant accompli la *Mitsva*.

? Quelle quantité de pain faut-il manger pour être obligé de faire le *Birkat Hamazon* ?

Un ***Kabetsa***, c'est-à-dire le volume d'un œuf, qui est le **double du *Kazaït***. Cette quantité correspond à ce qu'il faut **manger pour être rassasié**, comme le dit la Torah : *Vésava'ta Ouvérakhta*, "Tu seras rassasié et tu béniras".

Les *'Hakhamim*, nos Sages, nous ont toutefois **obligés à faire le *Birkat Hamazon*** dès qu'on a mangé un ***Kazaït***, même si on n'est pas encore complètement rassasié. C'est une belle leçon : il faut **toujours remercier Hachem**, même pour un **petit peu de nourriture**.

Revenons à *Yom Kippour*. Lorsqu'elle parle du jeûne, la Torah n'emploie pas les mots "manger" ni "se rassasier". Elle parle plutôt de *'Inouy*, c'est-à-dire de souffrance.

? Quelle est la quantité de nourriture qui enlève la souffrance liée au jeûne ?

La *Michna* nous enseigne que cette quantité correspond au **volume d'une grosse datte avec son noyau**, soit environ 40 grammes, entre un *Kazaït* et un *Kaketsa*.

? Pour les boissons, quelle quantité faut-il boire à *Yom Kippour* pour être sanctionnable ?

La *Michna* précise qu'il faut **boire une joue pleine**, quantité inférieure à un *Révi'it* et qui dépend de la joue de chaque personne.

La *Michna* conclut en disant : **"Tous les aliments s'associent pour former la quantité de la datte."** C'est-à-dire que si une personne a mangé un peu de viande et un peu de légumes, dans un temps assez rapproché, et que tout cela ensemble atteint le volume d'une grosse datte avec son noyau, alors elle est sanctionnable.

De la même manière : **"Toutes les boissons s'associent pour former le volume d'une joue pleine."** Si une personne boit plusieurs boissons dans un temps restreint, et que la quantité totale correspond au volume d'une joue pleine, alors elle est sanctionnable.

Enfin, la *Michna* précise : **"Mais la nourriture et la boisson ne s'associent pas."** Cela signifie que si quelqu'un a bu moins qu'une joue pleine et a mangé moins qu'une grosse datte, il n'est pas coupable, même si la somme des deux dépasse l'un ou l'autre volume.

Ainsi, la Torah nous enseigne de manière précise et juste quand et comment le jeûne est rompu, tout en nous montrant l'importance de la conscience et du respect des commandements, tant pour la nourriture que pour les boissons.

Daniel, chapitre 12, versets 11 à 13

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

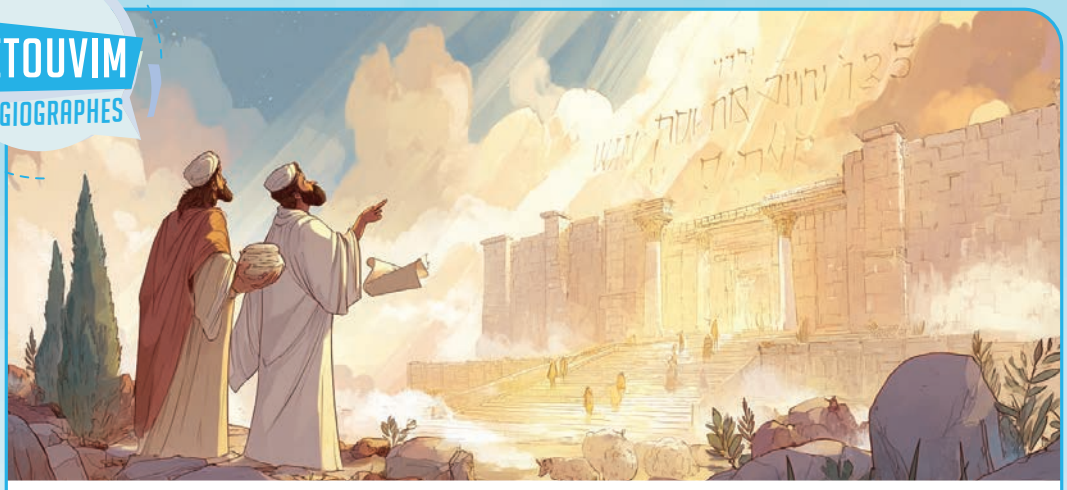

Mes enfants, cette semaine, nous avons le grand mérite et le bonheur de terminer l'étude du livre de Daniel. Nous avons réussi, *Baroukh Hachem*, à **parcourir le livre de Daniel du début jusqu'à la fin**. Nous arrivons maintenant aux tous derniers versets, particulièrement **forts et mystérieux.**

Gabriel conclut sa prophétie en donnant encore d'autres indications qui restent pour nous **cachées et incompréhensibles**. Il explique à Daniel qu'au moment du ***Korban Tamid*** – le sacrifice régulier quotidien offert au *Beth Hamikdach*, on **offrait chaque jour deux moutons** : un le matin et un l'après-midi, au nom de tout Israël.

Il y aura un moment où ce *Korban Tamid* cessera, à l'époque du deuxième *Beth Hamikdach*, parce qu'il n'y en aura plus. À sa place seront installées au *Beth Hamikdach* toute une série de **statues** et **d'idoles, répugnantes et silencieuses**, muettes comme des pierres. Dès ce moment-là, il faudra **compter 1290 ans** (Rachi précise qu'il s'agit d'années et non de jours). Bien que Rachi tente de donner un sens à cette période, le *Metsoudat David* et d'autres commentateurs soulignent que l'on ignore ce qui se passera après ces 1290 années. L'information existe, mais elle reste **floue et mystérieuse**. Ensuite, il est encore mentionné une période de 1335 ans.

Puis Gabriel s'exclame : "Heureux soit celui qui continuera à attendre cette date **malgré les déceptions et les frustrations**. Il continuera à croire dans la *Guéoula* (la Délivrance), et même si le *Machia'h* tarde, il ne perdra pas la *Émouna* (la foi en Hachem). Heureux celui qui **gardera entière sa confiance en Hachem**, et heureux celui qui arrivera à cette date-là." Comme le dit le *Rabbénou* Yécha'ya, le *Rid* : "Heureux celui qui attendra et qui supportera les souffrances de l'exil par amour pour Hachem, et qui attend le Créateur qui est destiné à nous délivrer."

Nous arrivons enfin au dernier *Passouk*, où l'ange Gabriel dit à Daniel : "Et quant à toi, **va jusqu'à la fin de ta vie**", c'est-à-dire : "Continue à vivre jusqu'à la fin de ta vie." Il arrivera le moment où tu quitteras ce monde et tu te reposeras enfin avec les *Tsadikim*, mais tu te relèveras à ton sort bienheureux, pour **recevoir ta part avec les Justes à la fin des temps**.

Les derniers mots sont laissés à *Rabbénou* Yécha'ya. Il a dit que, bien que nous n'ayons pas compris toutes ces indications, nous restons **fidèles à notre** Émouna **en Hachem**, et nous attendons la promesse qu'Hachem nous a donnée à travers le prophète *Yécha'ya* : "Je suis D.ieu, et en son temps, je la dépêcherai." (*Yéchaya'hou* 60, 22) Nous parlons évidemment de la grande délivrance finale, la *Guéoula* qui viendra à son moment précis, selon la promesse d'Hachem.

Hochéa', chapitre 14, verset 2 au verset 10

HOCHÉA' PROPHÈTES

Chers enfants, cette semaine, nous faisons une petite pause dans notre étude de Chmouel. Nous allons nous consacrer à la *Haftara* exceptionnelle que nous lisons ce Chabbath.

Nous sommes Chabbath *Téchouva*. Certains l'appellent aussi Chabbath *Chouva*.

? Pourquoi ?

Parce que la *Haftara* de ce Chabbath nous invite à revenir vers Hachem. Dès les premiers mots, nous entendons l'appel de Hochéa' : "*Chouva Israël* ! Reviens Israël ! Jusqu'à Hachem ton D.ieu ! Car tu as trébuché dans ta faute."

? Pourquoi Hochéa' a-t-il lancé cet appel ?

Il faut savoir qu'en l'an 3205, Sanhériv, le roi d'Achour, venait **d'exiler la dernière des dix tribus d'Israël**. C'est à ce moment précis qu'Hochéa' a crié son appel à tout Israël. Depuis 18 ans, Sanhériv exilait les tribus une par une. Et là, il venait de combattre la ville de Chamron, dans le territoire d'Efraïm. Cette **ville était la plus puissante de la région**.

Après avoir exilé les dix tribus, Sanhériv voulait maintenant **attaquer le territoire de Yéhouda**. Là habitaient les deux autres tribus : Yéhouda et Binyamin. C'est exactement à ce moment qu'Hochéa' s'adressa à eux : "De grâce, faites *Téchouva* !" Quand Hochéa' dit : "Reviens vers Hachem", l'utilisation de ce nom nous montre la **miséricorde d'Hachem**. Il est encore **temps de faire *Téchouva*, avant que Hachem n'agisse selon l'attribut de justice**.

? Que veut dire "car tu as trébuché dans ta faute" ?

Rachi explique : vos **nombreuses fautes volontaires** vous ont parfois fait trébucher involontairement, même dans des choses que vous ne pensiez pas faire.

? Cet appel de Hochéa' a-t-il porté ses fruits ?

Oui ! Huit ans plus tard, après l'exil des dix tribus, Sanhériv revient pour attaquer Yehouda. Mais l'appel de Hochéa' avait déjà porté ses fruits : le **roi 'Hizkiyahou**, qui était un ***Tsadik***, régnait sur Yéhouda. Le roi 'Hizkiyahou **pria intensément Hachem** :

"Oh Hachem, je n'ai pas les forces militaires pour m'opposer à Sanhériv. Oh **Hachem, je te confie notre sort entre Tes mains.**"

Cette nuit-là, Sanhériv avait posé le siège devant Jérusalem. C'était justement la nuit de *Pessa'h*. Après avoir célébré tranquillement le *Séder*, les Juifs sont allés dormir. Mais dans la nuit, **le camp militaire de Sanhériv fut attaqué par un ange d'Hachem**. Même si des millions de soldats étaient présents, ils sont tous morts.

? Quels sont les quatre survivants qui prirent la fuite ?

Sanhériv, ses deux enfants… et Névou'hadnetsar (Nabuchodonosor), celui qui, plus tard, **détruira le premier *Beth Hamikdach*.**

Le livre de Hochéa' contient quatorze chapitres. Notre *Haftara* vient du dernier chapitre. Le dernier verset dit : "Qui est sage et qui comprendra ceci ? Qui est intelligent et qui connaîtra la vérité de la chose suivante ? Les **chemins de D.ieu sont droits**. Les ***Tsadikim* y marchent tranquillement**, et les **Récha'ïm y trébuchent**."

En ce Chabbath *Chouva*, il est bon de lire cet *Haftara* et que chacun fasse un petit pas (ou encore mieux, un grand) pour se rapprocher d'Hachem. À propos des mots de Hochéa', "Reviens Israël jusqu'à Hachem", le *Even 'Ezra* explique : "Reviens petit à petit jusqu'à ce que tu arrives à Hachem." Que tout Israël y arrive avec l'aide d'Hachem.

HISTOIRE

Les enfants, laissez-moi vous raconter l'histoire extraordinaire de deux frères très proches : Its'hak et Pin'has.

Ces deux frères étaient **nés à seulement un an d'écart**. Dès leur enfance, ils ont grandi ensemble, partageant chaque jeu, chaque joie, chaque petite peine. Leur **lien était très fort**, un vrai fil invisible qui les unissait et qui ne se rompait jamais.

Même leurs mariages se sont déroulés presque en parallèle : Its'hak s'est marié, et trois mois plus tard, Pin'has a épousé sa femme. Tout se passait très bien entre eux, dans la **joie et l'harmonie familiale**. Leur relation était basée sur l'amour, la confiance et le respect mutuel.

Puis **la vie prit des chemins différents** : Pin'has eut des enfants, les uns après les autres, et sa maison se remplit de rires, de cris joyeux et de lumière. Its'hak, lui, n'avait pas d'enfants, et parfois il ressentait une tristesse profonde. Mais leur lien fraternel restait intact, et ils continuaient à se **soutenir mutuellement** dans toutes les étapes de leur vie.

Malgré toutes ses occupations et sa maison remplie d'enfants, **Pin'has trouva le moyen d'adopter une jeune orpheline**. Il l'éleva avec beaucoup d'amour et de patience, l'accompagnant et l'éduquant jusqu'au jour de son mariage. Il lui offrit un foyer chaleureux, sûr et une éducation solide, lui donnant tout ce qu'un enfant pouvait souhaiter d'un père aimant. Sous la *'Houppa*, Pin'has leva les yeux au ciel et dit avec émotion : "Mon père qui est au Ciel, si j'ai le moindre mérite d'avoir mené cette jeune fille sous la *'Houppa*, alors sache que **ce mérite, je l'offre à mon frère Its'hak**, Its'hak ben 'Haya Léa, pour qu'il puisse bientôt embrasser un enfant, *Bé'ezrat Hachem*."

Après la fin de la soirée, quand tout le monde fut rentré chez soi, et que Pin'has s'était mis au lit, en plein milieu de son sommeil, son père, qui avait quitté ce monde il y a quelques années, lui apparut. Son visage **rayonnait d'une lumière incroyable**. Il lui dit alors : "Mon fils Pin'has, par le mérite d'avoir mené cette orpheline sous la *'Houppa*, on m'a permis de venir te parler pour te dire quelque chose de très important."

Le père poursuivit avec gravité : "Depuis que j'ai quitté ce monde, **ta mère vit seule à la maison**. Et toi, bien que tu sois **très occupé avec tes nombreux enfants**, tu trouves quand même le moyen d'aller lui rendre visite très souvent. Par contre, Its'hak, qui est un enseignant et qui passe **beaucoup de temps à préparer ses cours**, ne lui rend visite qu'une seule fois par semaine. C'est **beaucoup trop insuffisant**."

Puis il ajouta : "Écoute, mon fils Pin'has, va dire à ton frère Its'hak que s'il veut avoir un enfant, il doit **rendre beaucoup plus souvent visite à maman**. Et ce ne doit pas être simplement une visite rapide, pour rentrer et sortir. Non ! Il doit **rester avec elle**, **parler** avec elle, lui **consacrer du temps**, **plusieurs fois par semaine**. S'il fait cela, alors il aura un enfant."

Pin'has s'éveilla alors avec une sueur froide sur le front, complètement **bouleversé par l'apparition** qu'il venait d'avoir. Et il n'hésita pas : **en pleine nuit, il prit son téléphone** et réveilla son frère Its'hak.

Il lui dit : "Mon frère Its'hak, devant l'importance de ce que je viens de vivre, je n'ai pas hésité à te réveiller."

Puis il lui raconta le **rêve**, **l'apparition de leur père** et le **message** : que son frère devait rendre visite à sa maman beaucoup plus souvent, pas seulement une visite rapide, mais plusieurs fois par semaine, pour rester avec elle et lui consacrer du temps.

Dès le lendemain, Its'hak se rendit à la porte de sa maman pour une **visite surprise**. La **maman était stupéfaite**, n'en revenait pas : "Mais qu'est-ce qui arrive aujourd'hui ?", se demandait-elle. Et non seulement il était venu, mais il avait les **bras chargés de gâteaux et de douceurs que sa femme avait préparés**. Et non seulement il avait apporté tout cela, mais il s'installa et discuta avec sa maman. Il a même **rangé** un peu la maison et **aidé** sa maman dans les petites choses urgentes qu'il y avait.

Ce n'est qu'une fois que sa belle visite était finie qu'il rentra chez lui. Et ce qui s'était passé le premier jour se renouvela encore et encore. Finalement, il prit un **rythme régulier** : le dimanche, le mardi et le jeudi. Un an et demi plus tard, arriva ce fameux dimanche où Its'hak téléphona à sa maman, tout excité : "Maman, je serai en retard aujourd'hui, car il y a deux minutes, **ma femme vient d'accoucher** d'un petit garçon... *Mazel tov* !"

Voilà, l'histoire est terminée, mais le message qu'elle contient est d'une force incroyable. Combien est **grand l'honneur que nous devons porter à nos parents**, et combien il est important de trouver **toutes les occasions** de les **réjouir**, de les **réconforter**, de les **aider** et de leur **consacrer du temps**.

Et voilà : le fameux enfant qu'Its'hak a eu fut surnommé par tout le monde l'enfant du *Kiboud Em*, l'enfant du respect de la mère.

GUEMARA

Question

David est **technicien son**. Pour ses prestations, il doit transporter régulièrement des câbles, enceintes et consoles… des **charges assez lourdes**.

Afin de faciliter son travail, il achète un **nouveau chariot** robuste et adapté. Lors de la première utilisation, juste avant un événement important, il constate qu'une **roue est défectueuse** et que le chariot ne roule pas correctement. Comme il n'a aucun autre moyen de déplacer son matériel sur place, il est contraint de s'en servir malgré le défaut.

Le lendemain, il appelle le magasin pour signaler le problème. Le vendeur lui répond que, **puisqu'il l'a utilisé**, cela prouve qu'il a **renoncé à son droit de retour**. David rétorque qu'il n'avait pas le choix et qu'il souhaite quand même annuler la vente.

? *David est-il toujours en droit de réclamer l'annulation de la vente ?*

A toi !

- *Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat 232, 3*
- *Pit'hé Téchouva 1, Béséfer Or'hot Michpat*

RÉPONSE

Le *Choul'han 'Aroukh* nous enseigne que lorsqu'un objet présente un **défaut majeur annulant la vente**, si l'acheteur **continue de l'utiliser** après avoir constaté ce défaut, cela équivaut à une renonciation à son droit de retour : il valide donc la vente, car un objet qui ne lui appartient pas ne peut pas être utilisé.

Cependant, dans un cas comme celui de David, où **l'usage immédiat était incontournable** (**absence d'alternative** pour transporter le matériel), le *Pit'hé Téchouva* nous enseigne que cette utilisation forcée n'est **pas considérée comme une renonciation**. David garde donc le droit de rendre le chariot. Toutefois, puisque le chariot **appartenait encore au vendeur au moment de son utilisation**, David doit lui régler l'équivalent d'une location pour cette journée.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Rosemblum

Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : *01 77 50 22 31* *+972 54 679 75 77* *avotoubanim@torah-box.com*